PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale des associés, après avoir entendu la lecture des rapports du Gérant sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et après avoir pris connaissance des comptes annuels, comprenant le bilan, laissant apparaître un bénéfice de 3291, 27 euros en totalité au compte report à nouveau, approuve ce rapport et ces comptes.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Gérant dans l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à la majorité des présents.

Ducos, le 30 septembre 2026

Copie certifiée conforme

Le 30 Septembre 2026.

Le Gérant

Sylvain SALVINI

J F Consultant
Cabinet d'expertise comptable

A2L SARL

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Sommaire

Attestation de Présentation 1

Bilan 2

ACTIF 2

Immobilisations incorporelles 2
Immobilisations corporelles 2
Immobilisations financières 2
Stocks et en-cours 2
Créances 2

PASSIF 4

Capitaux Propres 4
Réserves 4
Autres fonds propres 4
Provisions pour risques et charges 4
Emprunts et dettes 4

Compte de résultat 5

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 8

Soldes Intermédiaires de Gestion 15

Bilan détaillé 16

ACTIF 16

Immobilisations financières 16
Stock et en-cours 16
Créances 16
Autres créances 16
Valeurs mobilières de placement 16

PASSIF 17

Capitaux Propres 17
Réserves 17
Autres fonds propres 17
Provisions pour risques et charges 17
Emprunts et dettes 17

Compte de résultat détaillé 19

ETATS FISCAUX 21

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert- comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise A2L SARL pour l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 44 pages, se caractérisent par les données suivantes :

-total du bilan	136 309,86	Euros
-chiffre d'affaires	497 612,06	Euros
-résultat net comptable	3 291,27	Euros

Fait à Le Diamant
Le 09/07/2026

Signature de l'Expert-Comptable

Signé par Jerome Fernandez
Le 9 juil. 2026

J F Consultant
Cabinet d'expertise comptable

doc_2eq5
tx_wrwLn44OmKg3

Jérôme FERNANDEZ

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	23 183	17 183	6 000	6 000	
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	23 943	23 943			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 337	1 337			
Autres immobilisations corporelles	89 028	72 333	16 695	14 865	1 830
Immob. corpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participation					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 671		1 671	1 671	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**139 162**	**114 796**	**24 365**	**22 536**	**1 829**
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				1 500	- 1 500
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	96 313	22 682	73 631	85 377	- 11 746
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	3 396		3 396		3 396
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	40		40		40
. Autres				5 072	- 5 072
Charges constatées d'avance	14 729		14 729	13 094	1 635
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	20 148		20 148	11 093	9 055
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**134 627**	**22 682**	**111 945**	**116 136**	**- 4 191**

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI	**273 788**	**137 478**	**136 310**	**138 671**	**- 2 361**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé :)	63 000	63 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	6 300	6 300	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-19 686	-12 158	- 7 528
Résultat de l'exercice	3 291	-7 528	10 819
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**52 905**	**49 614**	**3 291**
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 454	18 269	185
Emprunts et dettes financières diverses		1 029	- 1 029
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 709	271	3 438
Dettes fiscales et sociales	55 427	64 146	- 8 719
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 786	5 342	- 556
Autres dettes	1 029		1 029
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES (III)	**83 404**	**89 057**	**- 5 653**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**136 310**	**138 671**	**- 2 361**

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	497 612	541 037	- 43 425	-8,03
Montant net du chiffre d'affaires	**497 612**	**541 037**	**- 43 425**	**-8,03**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	10 304	31 972	- 21 668	-67,77
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits	1 373	381	992	260,37
Total des produits d'exploitation (I)	**509 289**	**573 390**	**- 64 101**	**-11,18**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	9 219	8 509	710	8,34
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (1)	322 198	330 984	- 8 786	-2,65
Impôts, taxes et versements assimilés	580	553	27	4,88
Salaires	84 411	121 684	- 37 273	-30,63
Cotisations sociales	19 486	34 952	- 15 466	-44,25
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	7 005	4 808	2 197	45,69
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	22 682	10 304	12 378	120,13
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges	39 001	68 355	- 29 354	-42,94
Total des charges d'exploitation (II)	**504 582**	**580 149**	**- 75 567**	**-13,03**
(1) *Y compris :*				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**4 707**	**-6 759**	**11 466**	**169,64**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)				

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	1 191	733	458	62,48
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (VI)	**1 191**	**733**	**458**	**62,48**
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-1 191**	**-733**	**- 458**	**62,48**
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III–IV+V-VI)	**3 516**	**-7 492**	**11 008**	**146,93**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles	225	36	189	525,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**225**	**36**	**189**	**525,00**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-225**	**-36**	**- 189**	**525,00**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	**509 289**	**573 390**	**- 64 101**	**-11,18**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**505 998**	**580 918**	**- 74 920**	**-12,90**
BENEFICE OU PERTE	**3 291**	**-7 528**	**10 819**	**143,72**
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

A2L SARL

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 136 309,86 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 3 291,27 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation
--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

A2L SARL

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

NEANT

A2L SARL

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 139 162 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*23 183*			*23 183*
Immobilisations corporelles	*105 473*	*8 835*		*114 308*
Immobilisations financières	*1 671*			*1 671*
TOTAL	*130 327*	*8 835*		*139 162*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 114 796 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*17 183*			*17 183*
Immobilisations corporelles	*90 608*	*7 005*		*97 613*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*107 791*	*7 005*		*114 796*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	*23 183*	*17 183*	*6 000*	*de 1 à 5 ans*
Constructions sur sol d'autrui	*23 943*	*23 943*	*0*	*de 4 à 5 ans*
Materiel industriel	*1 337*	*1 337*	*0*	*2 ans*
Install. gene. agenc. amenag. div	*37 201*	*37 201*	*0*	*de 1 à 5 ans*
Materiel de transport	*29 820*	*13 125*	*16 695*	*de 4 à 5 ans*
Materiel de bureau et informatiqu	*12 652*	*12 652*	*0*	*de 2 à 4 ans*
Mobilier	*9 355*	*9 355*	*0*	*de 4 à 5 ans*
TOTAL	*137 491*	*114 796*	*22 695*	

3.2 - Etat des créances = 116 150 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*1 671*		*1 671*
Actif circulant & charges d'avance	*114 479*	*114 479*	
TOTAL	*116 150*	*114 479*	*1 671*

A2L SARL

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Provisions pour dépréciation = 22 682 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	*10 304*	*22 682*	*10 304*		*22 682*
Comptes financiers					
Total	*10 304*	*22 682*	*10 304*		*22 682*

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 7 500 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*7 500*
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	*7 500*

3.5 - Charges constatées d'avance = 14 729 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

A2L SARL

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 63 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*4200*	*15,00*	*63 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*4200*	*15,00*	*63 000*

4.2 - Etat des dettes = 83 404 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*18 454*	*12 835*	*5 619*	
Dettes financières diverses	*1 029*	*1 029*		
Fournisseurs	*3 709*	*3 709*		
Dettes fiscales & sociales	*55 427*	*55 427*		
Dettes sur immobilisations	*4 786*	*4 786*		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*83 404*	*77 785*	*5 619*	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 3 449 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*183*
Dettes fiscales & sociales	*3 266*
Autres dettes	
TOTAL	*3 449*

A2L SARL

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 497 612 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*497 612*	*100,00 %*
TOTAL	*497 612*	*100,00 %*

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

A2L SARL

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 7 500 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*7 500*
Clients factures a etablir(418100)	*7 500*
TOTAL	*7 500*

8.2 - Charges constatées d'avance = 14 729 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	*14 729*
TOTAL	*14 729*

8.3 - Charges à payer = 3 449 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*183*
Frs factures non parvenues(408100)	*183*
Dettes fiscales et sociales :	*3 266*
Dettes provisio. pour conges payes(428200)	*3 024*
Charges sociales sur conges payes(438200)	*242*
TOTAL	*3 449*

Soldes Intermédiaires de Gestion

A2L SARL

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Euros)

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises				
- Cout direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	*%*	*%*		
+ Production vendue	497 612	541 037	-43 425	-8,02
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	**497 612**	**541 037**	**-43 425**	***-8,02***
- Matières premières et approvisionnements consommés	9 219	8 509	710	8,34
- Sous traitance directe				
Marge brute sur production (II)	**488 393**	**532 528**	**-44 135**	-8,28
Taux de marge brute sur production	***98,15 %***	***98,43 %***		
Marge brute globale (I + II)	**488 393**	**532 528**	**-44 135**	***-8,28***
Taux de marge brute globale	***98,15 %***	***98,43 %***		
- Services extérieurs et autres charges externes	322 198	330 984	-8 786	-2,64
Valeur ajoutée produite	**166 195**	**201 544**	**-35 349**	***-17,53***
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	***33,40 %***	***37,25 %***		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	580	553	27	4,88
- Salaires et traitements	84 411	121 684	-37 273	-30,62
- Cotisations sociales	19 486	34 952	-15 466	-44,24
Excédent brut d'exploitation	**61 718**	**44 355**	**17 363**	***39,15***
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	***12,40 %***	***8,20 %***		
+ Reprises sur amortissements et provisions	10 304	31 972	-21 668	-67,76
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	7 005	4 808	2 197	45,69
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant	22 682	10 304	12 378	120,13
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	1 373	381	992	260,37
- Autres charges de gestion courante	39 001	68 355	-29 354	-42,93
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	**4 707**	**-6 759**	**11 466**	***169,64***
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	***0,95 %***	***-1,25 %***		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	1 191	733	458	62,48
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	**3 516**	**-7 492**	**11 008**	***146,93***
Résultat courant / chiffre d'affaires	***0,71 %***	***-1,38 %***		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Reprises sur dépréciations et provisions				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	225	36	189	525,00
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	**-225**	**-36**	**-189**	***-524,99***
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices				
Résultat Net Comptable	**3 291**	**-7 528**	**10 819**	***143,72***
Résultat net / chiffre d'affaires	***0,66 %***	***-1,39 %***		

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences, marques, pro	**23 183**	**17 183**	**6 000**	**6 000**	
205000 Concessions et droits similaires	*23 183*		*23 183*	*23 183*	
280500 Concessions et droits similaires		*17 183*	*-17 183*	*-17 183*	
Immobilisations corporelles					
Constructions	**23 943**	**23 943**			
214000 Constructions sur sol d'autrui	*23 943*		*23 943*	*23 943*	
281400 Constructions sur sol d'autrui		*23 943*	*-23 943*	*-23 943*	
Installations techniques,matériel & outillag	**1 337**	**1 337**			
215400 Materiel industriel	*1 337*		*1 337*	*1 337*	
281540 Amort mat out ind		*1 337*	*-1 337*	*-1 337*	
Autres immobilisations corporelles	**89 028**	**72 333**	**16 695**	**14 865**	**1 830**
218100 Install. gene. agenc. amenag. div.	*37 201*		*37 201*	*37 201*	
218200 Materiel de transport	*29 820*		*29 820*	*20 985*	*8 835*
218300 Materiel de bureau et informatique	*12 652*		*12 652*	*12 652*	
218400 Mobilier	*9 355*		*9 355*	*9 355*	
281810 Amort aai s/ imm autrui		*37 201*	*-37 201*	*-37 033*	*- 168*
281820 AMORT MAT TRANSPORT		*13 125*	*-13 125*	*-6 588*	*- 6 537*
281830 Amort mat de bureau		*12 652*	*-12 652*	*-12 351*	*- 301*
281840 Amort mobilier		*9 355*	*-9 355*	*-9 355*	
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières	**1 671**		**1 671**	**1 671**	
275000 Depots et cautionnements verses	*1 671*		*1 671*	*1 671*	
Total de l'actif immobilisé (III)	**139 162**	**114 796**	**24 365**	**22 536**	**1 829**
Stock et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes				**1 500**	**- 1 500**
409100 Acompte versé				*1 500*	*- 1 500*
Créances					
Clients et comptes rattachés	**96 313**	**22 682**	**73 631**	**85 377**	**- 11 746**
411000 CLIENTS	*88 813*		*88 813*	*87 681*	*1 132*
418100 Clients factures a etablir	*7 500*		*7 500*	*8 000*	*- 500*
491000 Provisions pour dépr. comptes		*22 682*	*-22 682*	*-10 304*	*- 12 378*
Autres créances					
Fournisseurs débiteurs	**3 396**		**3 396**		**3 396**
401000 FOURNISSEURS	*3 396*		*3 396*		*3 396*
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	**40**		**40**		**40**
445670 Crédit de tva à reporter	*40*		*40*		*40*
Autres				**5 072**	**- 5 072**
409800 FOURN RRR A OBTENIR				*5 072*	*- 5 072*
Charges constatées d'avance	**14 729**		**14 729**	**13 094**	**1 635**
486000 Charges constatees d'avance	*14 729*		*14 729*	*13 094*	*1 635*
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	**20 148**		**20 148**	**11 093**	**9 055**
512100 Crédit Agricole	*9 125*		*9 125*	*5 197*	*3 928*
512101 BRED	*11 022*		*11 022*	*5 896*	*5 126*
Total de l'actif circulant (IV)	**134 627**	**22 682**	**111 945**	**116 136**	**- 4 191**
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**273 788**	**137 478**	**136 310**	**138 671**	**- 2 361**

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé :)	**63 000**	**63 000**	
101000 Capital	*63 000*	*63 000*	
Réserves			
Réserve légale	**6 300**	**6 300**	
106110 Reserve legale proprement dite	*6 300*	*6 300*	
Report à nouveau	**-19 686**	**-12 158**	**- 7 528**
119000 REPORT A NOUVEAU SOLDE DEBITEUR	*-19 686*	*-12 158*	*- 7 528*
Résultat de l'exercice	**3 291**	**-7 528**	**10 819**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**52 905**	**49 614**	3 291
Autres fonds propres			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
Emprunts et dettes			
Emprunts et dettes auprès des établissements de cré	**18 454**	**18 269**	**185**
164000 CDT AGRICOLE - 10 K¬	*2 169*	*7 189*	*- 5 020*
164100 CDT AGRICOLE - 33 K¬ - PGE	*2 778*	*11 081*	*- 8 303*
164110 EMPRUN BRED - 16KE	*13 507*		*13 507*
Emprunts et dettes financières diverses		**1 029**	**- 1 029**
455001 Compte courant g.salvini		*343*	*- 343*
455002 Compte courant d.heckel		*343*	*- 343*
455003 Compte courant v.zizka		*171*	*- 171*
455004 Compte courant j.zizka		*172*	*- 172*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**3 709**	**271**	**3 438**
401000 FOURNISSEURS	*3 526*	*271*	*3 255*
408100 FRS factures non parvenues	*183*		*183*
Dettes fiscales et sociales	**55 427**	**64 146**	**- 8 719**
421000 Personnel	*1 823*	*4 869*	*- 3 046*
428200 Dettes provisio. pour conges payes	*3 024*	*1 209*	*1 815*
431000 Sécurité sociale	*19 826*	*26 946*	*- 7 120*
431300 IRCOM	*7 131*	*11 497*	*- 4 366*
437800 AG2R	*2 566*	*3 827*	*- 1 261*
438200 Charges sociales sur conges payes	*242*	*181*	*61*
442100 Prélèvement à la source	*326*	*486*	*- 160*
445510 Tva à décaisser	*2 319*	*2 228*	*91*
445600 Taxes sur le ca deductibles	*9 905*	*6 480*	*3 425*
445700 Taxe sur le c.a. collect. entrepr.	*8 266*	*6 423*	*1 843*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	**4 786**	**5 342**	**- 556**
404000 FRS IMMOBILISATIONS	*4 786*	*5 342*	*- 556*
Autres dettes	**1 029**		**1 029**
455001 Compte courant g.salvini	*343*		*343*
455002 Compte courant d.heckel	*343*		*343*
455003 Compte courant v.zizka	*171*		*171*
455004 Compte courant j.zizka	*172*		*172*
TOTAL DES DETTES (III)	**83 404**	**89 057**	**- 5 653**

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**136 310**	**138 671**	**- 2 361**

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits d'exploitation				
Production vendue	**497 612**	**541 037**	**- 43 425**	**-8,03**
706001 LOCATIONS	*494 232*	*531 905*	*- 37 673*	*-7,08*
706011 FRANCHISES FACTUREES	*3 380*	*9 132*	*- 5 752*	*-62,99*
Montant net du chiffre d'affaires	497 612	541 037	- 43 425	-8,03
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisio	**10 304**	**31 972**	**- 21 668**	**-67,77**
781740 REP/PROV.DEPREC.CREANCES	*10 304*	*29 972*	*- 19 668*	*-65,62*
791000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOITATION		*2 000*	*- 2 000*	*-100*
Autres produits	**1 373**	**381**	**992**	**260,37**
758000 Produits divers gestion courante	*1 373*	*381*	*992*	*260,37*
Total des produits d'exploitation (I)	509 289	573 390	- 64 101	-11,18
Charges d'exploitation				
Achats de matières premières et autres approvisionneme	**9 219**	**8 509**	**710**	**8,34**
602100 PNEUS	*3 142*	*2 797*	*345*	*12,33*
602200 HUILE MOTEUR AD BLUE	*827*	*739*	*88*	*11,91*
602210 Combustibles	*5 250*	*4 973*	*277*	*5,57*
Autres achats et charges externes (1)	**322 198**	**330 984**	**- 8 786**	**-2,65**
606110 CONSOM ELECTRICITE	*939*	*1 038*	*- 99*	*-9,54*
606120 Eau	*711*	*1 072*	*- 361*	*-33,68*
606300 Fournit. entretien & petit equip.	*1 739*	*1 649*	*90*	*5,46*
606400 Fournitures administratives	*1 228*	*2 336*	*- 1 108*	*-47,43*
613200 Locations immobilieres	*24 000*	*24 000*		*0,00*
613501 LOCATION PEUGEOT	*242 386*	*241 697*	*689*	*0,29*
613550 LOCATION LOGICIEL	*823*		*823*	*N/S*
615000 Entretiens et réparations	*1 534*	*6 186*	*- 4 652*	*-75,20*
615550 Entretien materiel de bureau	*85*		*85*	*N/S*
615580 REMORQUAGE VEHICULES	*230*		*230*	*N/S*
615600 Maintenance Locaux	*553*	*830*	*- 277*	*-33,37*
616000 Primes d'assurance	*20 985*	*28 590*	*- 7 605*	*-26,60*
622600 Honoraires	*1 355*	*5 186*	*- 3 831*	*-73,87*
622610 Honoraires COMPTABILITE	*3 757*		*3 757*	*N/S*
623000 Publicite publicat. relat. publiq.	*446*	*403*	*43*	*10,67*
623100 ANNONCES ET INSERTIONS	*1 516*		*1 516*	*N/S*
623700 PUBLICATIONS	*73*		*73*	*N/S*
625600 Missions	*3 790*	*1 592*	*2 198*	*138,07*
625650 PARKING	*365*	*546*	*- 181*	*-33,15*
625700 Receptions	*1 583*	*1 649*	*- 66*	*-4,00*
626000 Frais postaux et de télécomm.	*6 035*	*5 695*	*340*	*5,97*
627000 Services bancaires et assim.	*8 065*	*8 516*	*- 451*	*-5,30*
Impôts, taxes et versements assimilés	**580**	**553**	**27**	**4,88**
635110 Contribution economique territorial		*387*	*- 387*	*-100*
635130 IMPOTS LOCAUX AUTRES	*580*		*580*	*N/S*
637800 IMPOTS TAXES DIVERSES		*166*	*- 166*	*-100*
Salaires	**84 411**	**121 684**	**- 37 273**	**-30,63**
641100 Salaires appointements	*81 596*	*121 096*	*- 39 500*	*-32,62*
641200 Conges payes	*1 815*	*587*	*1 228*	*209,20*
641300 Primes et gratifications	*1 000*		*1 000*	*N/S*
Cotisations sociales	**19 486**	**34 952**	**- 15 466**	**-44,25**
645100 Cotisations urssaf	*11 343*	*22 088*	*- 10 745*	*-48,65*
645300 Cotisations aux caisses retr.	*2 699*	*6 402*	*- 3 703*	*-57,84*
645800 Cotisations aux autres org. soc.	*5 253*	*6 462*	*- 1 209*	*-18,71*
647500 Medecine du travail, pharmacie	*192*		*192*	*N/S*
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	**7 005**	**4 808**	**2 197**	**45,69**
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	*7 005*	*4 808*	*2 197*	*45,69*

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	**22 682**	**10 304**	**12 378**	**120,13**
681740 Créances	*22 682*	*10 304*	*12 378*	*120,13*
Autres charges	**39 001**	**68 355**	**- 29 354**	**-42,94**
651000 Redevanc. concess. brev. licenc,..	*39 000*	*39 000*		*0,00*
654000 Pertes sur créance		*27 823*	*- 27 823*	*-100*
658000 Charges diverses gestion courante	*1*	*1 532*	*- 1 531*	*-99,93*
Total des charges d'exploitation (II)	504 582	580 149	- 75 567	-13,03
(1) Y compris :				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**4 707**	**-6 759**	**11 466**	**169,64**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Produits financiers				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées (3)	**1 191**	**733**	**458**	**62,48**
661000 Charges d'interets	*27*		*27*	*N/S*
661100 Interets des emprunts et dettes	*985*	*733*	*252*	*34,38*
661160 Int. des emprunts et dettes assimilees	*179*		*179*	*N/S*
Total des charges financières (VI)	1 191	733	458	62,48
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-1 191**	**-733**	**- 458**	**62,48**
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-	**3 516**	**-7 492**	**11 008**	**146,93**
Charges exceptionnelles	**225**	**36**	**189**	**525,00**
671200 Penalites amendes fisc. & penales	*225*	*36*	*189*	*525,00*
Total des charges exceptionnelles (VIII)	225	36	189	525,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-225**	**-36**	**- 189**	**525,00**
Total des Produits (I+III+V+VII)	509 289	573 390	- 64 101	-11,18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	505 998	580 918	- 74 920	-12,90
BENEFICE OU PERTE	**3 291**	**-7 528**	**10 819**	**143,72**
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

ETATS FISCAUX

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2026

Désignation de l'entreprise : A2L SARL — 1 2

Adresse de l'entreprise : QUARTIER BAC 97224 DUCOS — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * : 4 0 1 0 0 5 9 6 2 0 0 0 2 2 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 5

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	23 183	AG 17 183	6 000
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP	23 943	AQ 23 943	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 337	AS 1 337	
		Autres immobilisations corporelles	AT	89 028	AU 72 333	16 695
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	1 671	BI	1 671
		TOTAL (II)	BJ	139 162	BK 114 796	24 365
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	96 313	BY 22 682	73 631
		Autres créances (3)	BZ	3 436	CA	3 436
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	20 148	CG	20 148
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	14 729	CI	14 729
		TOTAL (III)	CJ	134 627	CK 22 682	111 945
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	273 788	1A 137 478	136 310

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 SD 2026

Désignation de l'entreprise : A2L SARL — Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 63 000)		DA	63 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	6 300
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	
	Report à nouveau		DH	(19 686)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	3 291
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	52 905
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	18 454
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	
	Instrument financier à terme		D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3 709
	Dettes fiscales et sociales		DY	55 427
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	4 786
	Autres dettes		EA	1 029
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	83 404
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation * **(V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	136 310

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	Dont : Écart de réévaluation libre		1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	77 785
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

SAGE Experts-comptables - janvier 2026 - Etat préparatoire

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE** (En liste)

DGFiP N° 2052 SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A2L SARL — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	497 612	FH		FI	497 612	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	497 612	FK		FL	497 612	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions (9)					FP	10 304	
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 373	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	509 289	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	9 219	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	322 198	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	580	
	Salaires et traitements *					FY	84 411	
	Cotisations sociales (10)					FZ	19 486	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements * (14)					GA	7 005	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *					GC	22 682	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GY		
	Autres charges (12)					GE	39 001	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	504 582	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I − II)						GG	4 707	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 191	
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 191	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V − VI)						GV	(1 191)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I − II + III − IV + V − VI)						GW	3 516	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032 SD

SAGE Experts-comptables - janvier 2026 - Etat préparatoire

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A2L SARL — Néant ☐ *

		Exercice N
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
Charges exceptionnelles (6bis - 6ter -7) (VIII)	HH	225
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)	HI	(225)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	509 289
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	505 998
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)	HN	3 291

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) — Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	39 000
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles:	A8	
	Dont cotisations facultatives Madelin A10 — Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1 2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES	225	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2026

Désignation de l'entreprise : A2L SARL — Néant ☐*

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I				CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II				KD	23 183	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	23 943	KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	1 337	KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	37 201	KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *			KY	20 985	KZ		LA	8 835
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	22 007	LC		LD	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III				LN	105 473	LO		LP	8 835
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations				8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières				1T	1 671	1U		1V	
FINANCIÈRES	TOTAL IV				LQ	1 671	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	130 327	ØH		ØJ	8 835

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW	23 183	1X	23 183
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	23 943	MF	23 943
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	1 337	ML	1 337
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	37 201	MO	37 201
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	29 820	MR	29 820
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	22 007	MU	22 007
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III		IY		NG		NH	114 308	NI	114 308
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	1 671	2G	1 671
FINANCIÈRES	TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 671	2H	1 671
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	139 162	ØM	139 162

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2026

Exercice N clos le 31 12 2025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A2L SARL

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice			
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)] 6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées » .

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 SD 2026

Désignation de l'entreprise : A2L SARL — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	17 183	PF		PG		PH	17 183
TOTAL I		RK	17 183	RM		RN		RO	17 183
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	23 943	PS		PT		PU	23 943
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 337	QA		QB		QC	1 337
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	37 033	QE	168	QF		QG	37 201
	Matériel de transport	QH	6 588	QI	6 537	QJ		QK	13 125
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	21 707	QM	301	QN		QO	22 007
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	90 608	QV	7 005	QW		QX	97 613
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	107 791	ØP	7 005	ØQ		ØR	114 796

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW – NY)	NZ								

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2026

Désignation de l'entreprise : A2L SARL — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	10 304	6U	22 682	6V	10 304	6W	22 682
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	10 304	TY	22 682	TZ	10 304	UA	22 682
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	10 304	UB	22 682	UC	10 304	UD	22 682
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE	22 682	UF	10 304		
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2026

Désignation de l'entreprise : A2L SARL — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	1 671	UV		UW	1 671
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	96 313		96 313		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	40		40		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 396		3 396		
	Charges constatées d'avance	VS	14 729		14 729		
	TOTAUX	VT	116 150	VU	114 479	VV	1 671
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	18 454	12 835	5 619	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 709	3 709		
Personnel et comptes rattachés		8C	4 847	4 847		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	29 765	29 765		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	20 489	20 489		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	326	326		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	4 786	4 786		
Groupe et associés (2)		VI	1 029	1 029		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	83 404	VZ 77 785	5 619	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	16 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	15 815			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise A2L SARL | **Formulaire** déposé au titre de l'IR | ET | | Néant ☐ * | Exercice N, clos le : 31/12/2025

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	3 291
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*bis*)	XX		XW	225
	Amendes et pénalités	WJ	225	Charges financières (art. 39 1 3° et 212 *bis*) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme – imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * – Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * – Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
	TOTAL I						WR	3 516

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS			
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT			
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV			
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						WH			
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 19 %						WP			
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les déficits antérieurs						XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				XA			
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)						ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.						ZY			
	Majoration d'amortissement *						XD			
	Abattement sur le bénéfice * et exonérations	Zone franche urbaine-TE (art. 44 *octies A*)	ØV		Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA	XF
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activité NC (art. 44 *quaterdecies*)	XC	
		Entreprises nouvelles (44 *octies*)	L2		Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art 44 *septdecies*)	PB	
					Jeunes entreprises innovantes (art. 44 *octies A*)	L5		France Ruralités Revitalisation - (FRR) (44 quindecies A)	HT	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XS
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH		dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies C*)	YC	XG
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies A*)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies B*)	YB		créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 *decies D*)	YD		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies F)	YI		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies G)	YL	
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2
	TOTAL II									XH

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	3 516
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *		XL	3 516
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N°2058-B-SD 2026

Désignation de l'entreprise A2L SARL — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	136 002
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	3 516
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	132 486
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	132 486

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	3 266

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-2 :	YN	ligne WI	YO	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintegration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2026

Désignation de l'entreprise : A2L SARL — Néant ☐ *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(12 158)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves – Réserves légales	ZB	
					– Autres réserves	ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(7 528)		Dividendes	ZE	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF	
	TOTAL I	ØF	(19 686)		Report à nouveau	ZG	(19 686)
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	(19 686)

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N :

ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ	
	– Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance			YT	
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	267 209
	– Personnel extérieur à l'entreprise			YU	
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	5 111
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	49 878
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	322 198
IMPÔTS ET TAXES	– CFE et CVAE			YW	
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)	ZS		9Z	580
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			YX	580
TVA	– Montant de la TVA collectée			YY	42 052
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	25 204
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre de 2025) *			ØB	82 596
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies*			RH	

RÉGIME DE GROUPE *	**Société :** résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL
				Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO
				Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ		

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	JQ	
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	JR	
	Revenu brut social (si le montant est négatif) JS		
	Revenu brut social (si le montant est positif)	JT	3 516

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

⑫ DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059 A SD 2026

Désignation de l'entreprise : A2L SARL — Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* [1]	Valeur d'origine* [2]	Valeur nette réévaluée* [3]	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt [4]	Autres amortissements* [5]	Valeur résiduelle [6]
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente [7]	Montant global de la plus-value ou de la moins-value [8]	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme [9]	Long terme [10] 19 %	Long terme [10] 15 % ou 12,80 %	Long terme [10] 0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) [11]
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) [9]						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) [10]		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
		CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % [11]						

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

13

SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2026

Désignation de l'entreprise : A2L SARL | Formulaire déposé au titre de l'IR | EU | | Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

14 **SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME** DGFiP N° 2059-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A2L SARL Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %	
❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ .	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1			
	N 2			
	N 3			
	N 4			
	N 5			
	N 6			
	N 7			
	N 8			
	N 9			
	N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
		À 19 %, ou 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 : Etat préparatoire.

formulaire obligatoire
(article 53A du Code général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N°2059-D-SD 2026

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : A2L SARL — Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(16)

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2026

Désignation de l'entreprise: A2L SARL			Néant ☐*
Exercice ouvert le: 01012025 et clos le: 31122025		Données en nombre de mois	1 2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	3,00
	Dont apprentis	YF	
	Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	497 612
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
TOTAL 1		OX	497 612
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante		OH	1 373
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	1 373
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	13 836
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	50 371
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	39 001
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	103 208
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	OG	395 777
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	395 777

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	497 612	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	3,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	01/01/2025		GZ	31/12/2025
Date de cessation				HR	/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD *§ Répartition des salariés* et dans la notice n° 2032-NOT-SD au *§ déclaration des effectifs.*

SAGE Experts-comptables - janvier 2026 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N°2059-F-SD 2026

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122025

N° SIRET 4 0 1 0 0 5 9 6 2 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A2L SARL

ADRESSE (voie) QUARTIER BAC

CODE POSTAL 97224 VILLE DUCOS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	7000
Total des lignes P1 + P2	P5	4	Total des lignes P3 +P4	P6	7000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme | Nom de famille HECKEL | Prénom(s) DIANE | Nom d'usage | % de détention 33,33 | Nb de parts ou actions 1400 | Naissance: Date 22/10/1961 | N° Département 64 | Commune SAVERNE | Pays | Adresse : N° 4 | Voie ALLEE DES PERRUCHES | Code Postal 97200 | Commune FORT-DE-FRANCE | Pays FRANCE

Titre (2) Mme | Nom de famille ZIZKA | Prénom(s) JAN | Nom d'usage | % de détention 16,67 | Nb de parts ou actions 700 | Naissance: Date 09/10/1955 | N° Département 94 | Commune SAINT MANDE | Pays | Adresse : N° | Voie PETITE GRENADE | Code Postal 97280 | Commune LE VAUCLIN | Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP N°2059-F 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Extension 2

A2L SARL

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2) Mme | Nom de famille ZIZKA | Prénom(s) VIOLAINE
Nom d'usage | % de détention 16,67 | Nb de parts ou actions 700
Naissance: Date 03/08/1953 | N° Département 13 | Commune AIX EN PROVENCE | Pays
Adresse : N° | Voie PETITE GRENADE
Code Postal 97280 | Commune LE VAUCLIN | Pays FRANCE

Titre (2) Mme | Nom de famille SALVINI | Prénom(s) GHYLAINE
Nom d'usage | % de détention 100,00 | Nb de parts ou actions 4200
Naissance: Date | N° Département 13 | Commune AIX EN PROVENCE | Pays
Adresse : N° 8 | Voie
Code Postal 97200 | Commune FORT-DE-FRANCE | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s)
Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s)
Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s)
Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s)
Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s)
Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 - Etat préparatoire

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N°2059-G-SD 2026

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31122025

N° SIRET 4 0 1 0 0 5 9 6 2 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A2L SARL

ADRESSE (voie) QUARTIER BAC

CODE POSTAL 97224 VILLE DUCOS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2026 - Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2026

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
A2L SARL QUARTIER BAC 97224 DUCOS	
SIRET 4 0 1 0 0 5 9 6 2 0 0 0 2 2	**Mél :** ada.martinique@wanadoo.fr
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées : Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles avec chauffeur

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal — Bénéfice imposable au taux normal | Déficit

Bénéfice imposable à 15 % | Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values
PV à long terme imposables à 15 % | PV à long terme imposables à 19 % | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)
Autres PV imposables à 19 % | PV à long terme imposables à 0 %

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

- Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies*
- Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A
- Autres dispositifs
- France Ruralités Revitalisation FRR *art. 44 quindecies A*
- Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies*
- Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
- Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies*
- Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A
- Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies
- Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)
- Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*
- Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES) : Base d'imposition | CA : | Taux d'imposition

6. Contribution pour les grandes entreprises de transport (CTM) : Base d'imposition | Taux d'imposition

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON | Si oui, indication du logiciel utilisé : SAGE

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
SARL JF CONSULTANT BP 19 97223 Le Diamant **Tél:** 0596761617	**Tél:**
ECF ☐ Prestataire :	Identité du déclarant :
	Date : 09072026 Lieu : DUCOS
	Qualité et nom du signataire : Gérant GUYLAINE SALVINI
	Signature :

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 *bis*-SD
2026

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*	

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

2026	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (ibis) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

2026	**Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit**	**2468**

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.